

2. Microprojets collectifs ou microprojets individuels ?

Dans le cadre du programme de réintégration mis en œuvre en République du Congo, les ex-combattants avaient théoriquement le choix de créer un microprojet individuel ou un microprojet collectif. Toutefois, en pratique, de multiples entretiens avec des ex-combattants, des représentants du PNDDR et des agences exécutives ont montré que malgré une certaine flexibilité de la part du projet, les ex-combattants ont été fortement encouragés à créer des microprojets collectifs. L'approche collective était en effet considérée comme plus apte à générer des revenus dans un contexte où l'appui financier par ex-combattant restait limité. L'approche collective facilite d'autre part l'encadrement et le suivi par les agences d'encadrement.

2.1. Des catégories mouvantes

2.1.1 Du collectif à l'individuel et vice versa

Le travail de recherche sur le terrain a montré qu'en pratique, les catégories « microprojet individuel » et « microprojet collectif », ou travail individuel et travail en groupe, se sont révélées mouvantes.

De nombreux exemples rencontrés sur le terrain suggèrent par exemple que de nombreux ex-combattants se sont joints à un microprojet collectif avec l'intention de quitter ce microprojet une fois la première tranche de l'appui financier versé par le PNDDR. Ce fut par exemple le cas d'une association de menuisiers à Brazzaville : le groupement comptait 24 membres au moment de sa création, dont 14 ont quitté le groupe dès le paiement de la première tranche⁷. Dans de nombreux cas, tous les membres du groupe ont décidé de créer une activité individuelle une fois la première tranche reçue. Un ex-combattant établi à Brazzaville⁸ explique

ainsi que les membres de son groupement n'ont pas pu se mettre d'accord sur l'activité à mener et ont mis fin au projet collectif. Pour cette raison, et parce que le leader du groupe a quitté Brazzaville, les membres de ce microprojet n'ont pas pu recevoir leur deuxième tranche (versée en principe au leader du projet). Dans d'autres cas, en revanche, des ex-combattants avaient souhaité créer un microprojet individuel et recevoir l'appui financier de manière individuelle, mais ont par la suite décidé de créer un groupement avec d'autres ex-combattants.⁹

Non seulement les limites entre le collectif et l'individuel sont mouvantes, mais bien souvent également, ces deux approches coexistent.¹⁰ De nombreux groupements rencontrés sont organisés autour d'une activité collective mais laissent aussi la place à une activité individuelle. Par exemple, le groupement de ferblanterie rencontré à Brazzaville¹¹ produit des marmites collectivement afin de répondre aux commandes importantes. En parallèle, les membres du groupement ont la possibilité d'utiliser les locaux pour produire des marmites qu'ils vendent ensuite pour leur propre compte. Ce type de double activité est le plus fréquent en milieu rural dans les groupements concentrés sur la culture d'un ou deux produits

7 FG 4 - Brazzaville

8 FG 3 - Brazzaville ; FG 21 - Kinkala

9 FG 18 - Kinkala ; FG 2 - Brazzaville; FG 7 - Brazzaville

10 On retrouve également cette même caractéristique en République Démocratique du Congo. Voir : Lemasle, Natacha, 2011. Les Associations de Combattants Démobilisés en République Démocratique du Congo : Dynamiques Locales et Synergies Internes, World Bank, Transitional Demobilization and Reintegration Program

11 FG 8 - Brazzaville



Ex-combattants membres de microprojets collectifs (Ferblanterie à Brazzaville, Boucherie à Brazzaville, et maraîchage à Kinkala)

dont la récolte n'a lieu qu'une ou deux fois par an. Par exemple, des cultivateurs de manioc à Gamboma expliquent qu'ils cultivent leurs propres parcelles individuelles pour leur subsistance, et qu'en parallèle, ils produisent une récolte de manioc ensemble chaque année générant des revenus complémentaires.¹²

2.1.2 Quelle durabilité pour les microprojets collectifs ?

Les microprojets collectifs semblent, selon les témoignages recueillis en République du Congo, peiner à se maintenir dans la durée. Par exemple, un encadreur à Gamboma a indiqué que parmi les cinq microprojets collectifs dont il était responsable, seulement trois étaient encore en activité à la fin du projet en 2009. De même, un autre encadreur dans la région de Gamboma a souligné qu'il était responsable de 15 microprojets, dont sept collectifs qui se sont tous disloqués, et huit individuels qui se sont maintenus.

Il n'existe pas d'information quantitative fiable sur la durabilité des microprojets collectifs par rapport aux microprojets individuels, ou même sur leurs impacts respectifs sur la réintégration économique et sociale des ex-combattants. Toutefois il importe de garder à l'esprit que les ex-combattants constituent une population particulièrement mobile (Baxter and Burall, 2011), ce qui tend à limiter la durée de vie de ce type

de travail en groupe, mais ne signifie pas nécessairement leur échec. Bien que la durabilité de ce type d'initiative soit souhaitable, il est possible que ces microprojets collectifs jouent un rôle de transition important pour ces ex-combattants, leur permettant de se réinsérer dans la société et créant des revenus qu'ils peuvent ensuite réinvestir pour créer une activité individuelle.

Les entretiens sur le terrain ont également révélé un autre défi à la durabilité des microprojets collectifs : dans de nombreux cas la mixité a compliqué le fonctionnement de ces groupements. Alors que la mixité ne semble pas représenter de difficulté particulière en République Démocratique du Congo voisine, en République du Congo,

plusieurs entretiens avec des anciennes combattantes ont révélé que leur participation à des groupements mixtes a parfois généré des tensions, en particulier avec leurs maris. Ces femmes ont alors dû quitter ces microprojets collectifs pour s'établir à leur compte.¹³ Il serait utile de conduire des recherches plus poussées sur la place des femmes dans les groupements et sur les avantages et limites pour les femmes à appartenir à un groupement mixte, exclusivement féminin, ou à créer un microprojet individuel. Il serait en parallèle tout aussi important d'évaluer l'impact de leur participation sur le fonctionnement de ces groupements.

Les limites mouvantes des activités individuelles et collectives rappellent que ces approches ne sont pas mutuellement exclusives mais souvent complémentaires. Dans l'optique de la mise en œuvre de futurs projets de réintégration, il serait particulièrement indiqué d'envisager d'encourager les ex-combattants, dans le cadre des formations fournies dans les programmes de DDR, à mener de front plusieurs types d'activité (en groupe et individuellement), afin de renforcer la durabilité de leurs revenus.

¹² FG 9 - Gamboma

¹³ FG 2 - Kinkala

2.2 Microprojets collectifs ou microprojets individuels : l'importance du choix

2.2.1 Le rôle central de la confiance

Confiance et liens personnels

En République du Congo, 4/5^{èmes} des ex-combattants rencontrés ayant choisi de créer un microprojet individuel plutôt que collectif ont expliqué ce choix par un manque de confiance envers les autres membres potentiels du microprojet. Un ex-combattant résume ainsi le choix du nombre de ses collègues : « Quand il s'agit d'argent, il n'y a pas d'amis ». ¹⁴ Il explique que pendant le processus de DDR, il a été assigné à un microprojet collectif mais n'avait pas confiance dans le groupe, en particulier parce qu'il regroupait des membres des deux factions armées rivales pendant la guerre (Ninjas et Cobras). Il a alors demandé à plusieurs reprises aux autorités du PNDDR de l'autoriser à ne pas rester dans ce groupe, et à recevoir son aide à la réintégration de manière individuelle.

La majorité des membres de microprojets ayant fonctionné dans la durée ont identifié la confiance entre les membres comme le pilier central du travail en commun. Dans 4/5^{èmes} des microprojets collectifs qui se sont maintenus, on trouve en effet un groupe central de deux ou trois membres, sur lequel repose le groupe, et qui ont en commun de forts liens personnels. Souvent, ces ex-combattants se côtoyaient avant la guerre, comme dans le cas d'un groupement de bouchers qui exerçaient individuellement mais se connaissaient parce que leurs stands étaient voisins sur le marché de Brazzaville. ¹⁵ Dans d'autres cas, le microprojet collectif repose sur un socle familial, comme dans le cas d'un microprojet collectif de buvette, créé par deux frères et l'épouse d'un des frères. ¹⁶ On trouve toutefois l'exception notable d'une association de menuisiers qui ne connaissaient pas avant la guerre, mais se sont regroupés en microprojets collectifs à l'issue du séminaire de formation de sept jours organisé par le PNDDR. ¹⁷

Dans les milieux ruraux ces liens personnels datent le plus souvent d'avant la guerre. Par exemple, à Ngo et à Gamboma, 4/5^{èmes} des microprojets collectifs reposent sur un groupe central de membres qui se connaissent depuis l'enfance et étaient souvent camarades de classe. En milieu urbain, comme à Brazzaville dans

3/5^{èmes} des cas, ce sont souvent les liens tissés pendant la guerre qui prévalent.

Leadership

En République du Congo, le programme mis en œuvre a facilité l'émergence de leaders et la continuité du leadership de guerre dans le contexte de paix. Le programme a ainsi organisé des séminaires de sept jours, au cours desquels les ex-combattants devaient créer des groupes de 10 à 15 personnes, choisir une activité économique, suivre une formation rapide, et élire un « chef de groupement ». Le chef de groupement servait d'interlocuteur principal, mais surtout recevait et gérait les fonds versés aux membres du microprojet dans le cadre de leur réintégration. Ce processus a favorisé l'émergence de leaders, et a révélé la continuité entre leadership de guerre et leadership de paix. ¹⁸

Dans un tiers des microprojets collectifs rencontrés en République du Congo, les présidents des microprojets ont spontanément mentionné avoir exercé des fonctions de leader au sein de groupes armés pendant la guerre. Dans la plupart des cas, les qualités de leader ont joué un rôle central dans le rassemblement des ex-combattants en groupement. Par exemple, à Brazzaville, les représentants d'un microprojet collectif de ferblanterie (fabrication de marmites en fer blanc) ont expliqué avoir choisi leur ancien leader comme président parce que son groupe n'avait pas perdu d'hommes pendant la guerre, ce qui révélait selon eux des qualités de leader sage et avisé. Ces leaders de groupes armés à la tête de microprojets collectifs bénéficient le plus souvent du respect des membres du microprojet ainsi que de celui de la communauté où ils sont souvent reconnus comme des « *big men* ». C'est par exemple le cas d'un président de groupement à Kinkala, ¹⁹ qui a émergé comme un leader dans la communauté, et préside une union locale qui regroupe plus de vingt

14 FG 3 - Brazzaville

15 FG 5 - Brazzaville

16 FG 6 - Brazzaville

17 FG 4 - Brazzaville

18 Pour une discussion détaillée des avantages et limites de l'utilisation du capital social et du leadership créé pendant la guerre, voir : Lemasle, Natacha, 2012. From Conflict to Resilience. Ex-Combatant Trade Associations in Post Conflict : Lessons Learnt from the Republic of Congo and the Democratic republic of Congo, World Bank, Transitional Demobilization and Reintegration Program

19 FG 18 - Kinkala



Entretien collectif autour du président d'un microprojet collectif de pisciculture et maraîchage, près de Brazzaville

associations, dont une majorité créées et administrées par des membres de la communauté. Le choix de l'activité à mener est également le plus souvent directement lié à l'expertise du président. Comme le résume le président d'un microprojet collectif à Gamboma, « Il y a le train, et il y a la locomotive ».²⁰

Alors que dans de nombreux cas les qualités de leadership des anciens leaders de groupes armés ont pu faciliter la création de microprojets collectifs, dans d'autres cas, ils ont suscité la méfiance des autres membres. Un ex-combattant à Brazzaville a ainsi expliqué avoir décidé de ne pas se joindre à un groupement, par crainte d'abus de pouvoir de la part du président, un ancien leader de guerre qui « était plus fort que moi, alors j'avais peur qu'il prenne l'argent ».²¹ Cette crainte d'ex-combattants plus jeunes et au rang moins élevé, de se voir dominés par des « big men » et anciens haut gradés, se reflète dans les chiffres : l'âge moyen des ex-combattants membres de microprojets collectifs rencontrés au cours de cette étude était de 36 ans, alors que l'âge moyen des ex-combattants ayant créé un microprojet individuel était de 32 ans.

2.2.2 Tirer le meilleur parti du capital social existant

Le cas congolais révèle l'importance des liens sociaux et du capital social créé avant et pendant la guerre.

Toutefois, des problèmes de confiance perdurent, et il apparaît que les ex-combattants eux-mêmes sont les plus à même d'évaluer les qualités de leader du potentiel président de groupement, et d'analyser dans quelle mesure leurs futurs associés sont dignes de confiance. Pour toutes ces raisons, et afin de tirer le meilleur parti du capital social existant, il apparaît crucial de laisser aux ex-combattants le choix de leur leader, de leurs collègues de groupement, mais aussi plus généralement de leur mode de réintégration, seul ou au sein d'un groupement.

Les entretiens menés sur le terrain ont en particulier révélé que pousser les ex-combattants à travailler en groupe s'ils n'y étaient pas

prêts, ou ne se sentaient pas en confiance, comportait des risques d'échecs élevés. Ainsi un ex-combattant à Brazzaville²² a expliqué que dans le microprojet collectif qu'il avait rejoint, la majorité des ex-combattants avaient dès le départ l'intention de travailler individuellement et de se séparer du groupe dès la réception de la somme allouée. Le départ de nombreux membres du microprojet a déséquilibré le travail du microprojet en cours de création, mais a également handicapé les anciens combattants faisant ce choix, puisque beaucoup n'ont pu accéder à la deuxième tranche de l'appui financier destiné à soutenir leur réintégration.

2.3 Microprojets collectifs et individuels : quels rôles pour les conjoints ?

Il n'existe pas pour le moment de données comparant les microprojets individuels aux microprojets collectifs en terme d'impact économique et social. Toutefois, une différence notable apparaît en ce qui concerne le rôle des conjoints des ex-combattants. Les microprojets individuels ont en effet permis une in-

20 FG 12 - Gamboma

21 FG 3 - Brazzaville

22 FG 3 - Brazzaville

clusion significativement supérieure des conjoints des ex-combattants. Ainsi 3/5^{èmes} des microprojets individuels incluent les conjoints des ex-combattants alors que moins de 1/5^{ème} des microprojets collectifs incluent le conjoint d'au moins un ex-combattant.

Dans certains cas, comme par exemple à Ngo, les ex-combattants travaillaient aux champs avec leurs conjoints et leurs familles jusqu'à l'arrivée du projet. Avec l'arrivée du projet de réintégration, ils se sont regroupés en microprojet collectif pour produire ensemble du manioc, mais ont décidé d'exclure leurs conjoints du groupement, en expliquant : « ce groupement appartient seulement aux ex-combattants, nos femmes ne peuvent pas y entrer, elles vont prendre l'argent. »²³ Les ex-combattants expliquent craindre que l'arrivée de leurs conjoints dans leur groupement ne soit source de conflits entre eux et entre leurs conjoints, en particulier en ce qui concerne l'organisation du travail en commun et la répartition des bénéfices. Dans d'autres cas, l'exclusion des conjoints semble venir d'une incompréhension des membres de ces microprojets qui pensent que ces projets doivent rester exclusivement composés d'anciens combattants et rester fermés aux membres de la communauté, y compris leurs con-

joint.²⁴ Certains membres de ces groupements ont toutefois expliqué regretter de ne pouvoir associer leurs conjoints à leur activité.

Des recherches plus poussées sur le rôle des partenaires domestiques et conjoints dans la réintégration économique et sociale des anciens combattants sont nécessaires.²⁵ Il est possible que l'inclusion des conjoints dans les groupements, en particulier dans des contextes polygames, soit source de tensions. D'autre part, il semble que dans le contexte congolais, les conjoints des anciens combattants aient souvent leur propre activité économique en parallèle, et que dans certains cas cette activité permette une sécurité financière et/ou alimentaire à la famille, voire constitue une source d'apport financier ou de microcrédit informel en cas de besoin.

23 FG 15 - Ngo

24 FG 12 - Gamboma ; FG 17 - Ngo

25 Une étude préliminaire menée en Ouganda (Finn, 2012) révèle le rôle central de la famille et en particulier du mariage dans la réintégration des combattants. Voir : Finn, Anthony, 2012. The Drivers of Reporter Reintegration in Northern Uganda, World Bank, Transitional Demobilization and Reintegration Program